



Les résidents de la « Rue de l'Abbé Pierre »
1, 2, 4, 6, 6a, 8, 10 et 12, rue de l'Abbé Pierre
67540 OSTWALD

Ostwald, le 28 avril 2025

Objet : *Changement de dénomination de la « Rue de l'Abbé Pierre »*
Nouvelle dénomination « Impasse George Sand »
Nouvelles Numérotations de rue

PJ : 1 Plan
1 délibération du Conseil Municipal du 13/03/2025

Madame, Monsieur,

Par délibération du Conseil Municipal du 13 mars 2025, j'ai l'honneur de vous faire savoir que votre rue a changé de dénomination, ainsi j'ai attribué à vos immeubles, les nouvelles adresses officielles suivantes :

« 1, rue de l'Abbé Pierre » devient « 1, impasse George Sand »
« 2, rue de l'Abbé Pierre » devient « 2, impasse George Sand »
« 4, rue de l'Abbé Pierre » devient « 4, impasse George Sand »
« 6, rue de l'Abbé Pierre » devient « 6, impasse George Sand »
« 6a, rue de l'Abbé Pierre » devient « 6a, impasse George Sand »
« 8, rue de l'Abbé Pierre » devient « 8, impasse George Sand »
« 10, rue de l'Abbé Pierre » devient « 10, impasse George Sand »
« 12, rue de l'Abbé Pierre » devient « 161 A, rue du Général Leclerc »
selon la délibération du Conseil Municipal et le plan ci-annexés

Ce courrier est transmis, pour information, aux services suivants :

- Eurométropole de Strasbourg (SIG - Service de l'Eau – Services Voies Publiques - Collecte des déchets ménagers)
- DGFIP (Cadastre et Taxe foncière)
- INSEE
- Electricité de Strasbourg
- Gaz de Strasbourg
- SDEA
- la Poste
- Orange (Réseau)
- Police Nationale et Police Municipale d'Ostwald

OSTWALD – COMMUNE DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

3 rue Albert Gérig - CS 20114 - 67541 OSTWALD Cedex
Tel : 03 88 66 30 34 - Site Internet : <https://www.ville-ostwald.fr>

Il vous revient d'entreprendre les démarches administratives nécessaires auprès des organismes concernés afin de leur faire connaître cette nouvelle dénomination.

L'ensemble des pièces transmises dans le présent courrier sont aussi mis à votre disposition, en téléchargement libre sur le site : <https://www.ville-ostwald.fr/>

A noter :

Concernant la modification des certificats d'immatriculation, la démarche est à faire sur le site France Titres (ANTS) en suivant le lien ci-après : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

La modification d'adresse est gratuite, il s'agit d'une étiquette à apposer sur la carte grise.

S'il s'agit du 4ème changement, ou d'une ancienne immatriculation (NNN-XXX-67) une nouvelle carte grise est envoyée : le coût est de 2,76 €. Seul le titulaire de la carte grise est habilité à faire la demande. Si le véhicule est en location, c'est le titulaire qui doit effectuer le changement d'adresse.

La présente décision prend effet au 1^{er} septembre 2025 afin de vous laisser le temps nécessaire à vos démarches.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette évolution et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes cordiales salutations.

La Maire
Fabienne BAAS

Commune :
OSTWALD

Section : 22
Feuille : 000 22 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 26/03/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

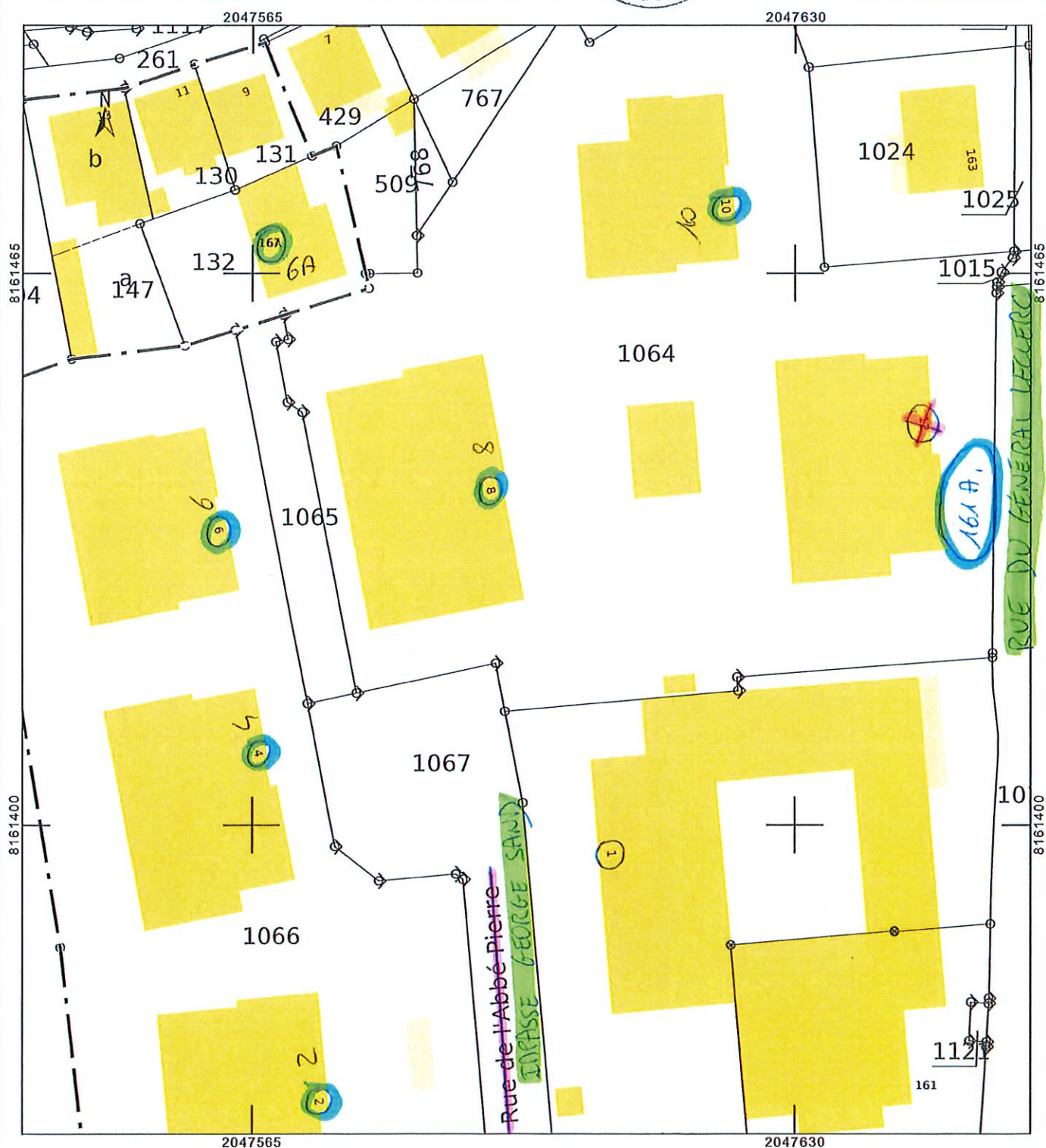
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

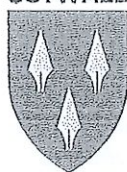
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du BAS RHIN - PTGC
20 RUE GASTON ROMAZZOTTI CS
25165 67215
67215 MOLSHEIM CEDEX
tél. 03 88 47 98 38 -fax
ptgc.bas-rhin@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Fabienne BAAS
MAIRE D'OSTWALD





Arrondissement de
STRASBOURG

Extrait du procès-verbal des délibérations du
Conseil Municipal N° 170325DE032

Nombre de membres
du Conseil Municipal
élus : 33

Séance du Conseil Municipal du 13 mars 2025

sous la présidence de Mme Fabienne BAAS - Maire

Conseillers
en fonctions : 33

Conseillers présents :
23

Conseillers absents :
8 proc. / 2 abst.

Présents : Mme Fabienne BAAS - Mme Catherine GEIGER - M. Antoine CHRISTOPH - Mme Gabrielle GERTZ - Mme Delphine RIDEAU - M. Bruno BOULALA - M. Florent RICHARD - M. Alain AMMERICH - M. Guy BUTTIGHOFFER - M. Ronan CHASSENOTTE - Mme Marie-Claire EGIOMUE - Mme Karine ANTOINE-LAVIGNE - M. Arnaud FREY - Mme Isabelle ZINCK - Mme Corinne RIGAUD-MONTEIRO - M. Matthieu CHANVILLARD - M. Jean-Marie BEUTEL - M. Christian WENDLING - Mme Azam TAHERI - M. Claude STEINLE - Mme Nathalie SOROKINE - M. Patrice GUILLEMOT.
Procurations : M. Jean WECHSLER - M. Jérémy MARICHEZ - Mme Christelle HEITZ - Mme Emmanuelle HUMBERT - Mme Patricia DUHAYON - Mme Claudine TOLLANT - M. Kamal AMRANI - M. Olivier OLLAND - M. Vincent FLORANGE.
Absents : Mme Véronique KOLB-GOETZ - M. Nicolas BRONNER.

n° 06.01 – 03/2025 CHANGEMENT DE DENOMINATION DE LA RUE ABBE PIERRE

Résumé :

L'article L.2121-30 du Code général des collectivités territoriales précise que « le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. »

Il a donc lieu de solliciter l'avis du conseil quant au changement de nom de la rue Abbé Pierre.

Rapporteur : Mme Fabienne BAAS, Maire
Point non présenté en commission

Dans un souci d'aligner l'espace public avec nos valeurs de solidarité, de respect et d'humanisme, et à la suite des révélations concernant l'Abbé Pierre, que nous jugeons incompatibles avec les principes que nous défendons, il nous apparaît nécessaire de modifier le nom de cette rue. Cette décision vise à préserver un cadre symbolique qui reflète pleinement l'histoire et les valeurs que sont les nôtres.

Ce sujet a été évoqué une première fois lors du Conseil Municipal du 26 septembre 2024, prise de parole dans laquelle je vous faisais part de cette volonté de changement de nom de rue.

Suite à cette décision, un courrier de consultation a été adressé aux riverains concernés courant janvier et un échange a été proposé mi-février aux riverains qui le souhaitaient.

Une trentaine de retours sur une soixantaine d'adresse ont été adressés à la commune, faisant part de leur choix ou proposant de nouveaux noms.

Les choix proposés étaient les suivants :

- *Rue Louise Michel (1830-1905) : Militante, institutrice et figure de la Commune de Paris, Louise Michel a défendu l'égalité des sexes et s'est battue pour les droits des femmes au XIXe siècle. Elle militait pour l'éducation et l'autonomie des femmes, souvent victimes de violences économiques et sociales.*
- *Rue George Sand (1804-1876) : Femme de lettres audacieuse, George Sand a utilisé sa notoriété pour remettre en question les rôles de genre et dénoncer les conditions oppressives imposées aux femmes de son époque. Par son œuvre, elle s'est opposée aux normes qui souvent soumettaient les femmes à des violences psychologiques et sociales.*
- *Rue Flora Tristan (1803-1844) : Figure marquante du féminisme social, Flora Tristan a dénoncé les violences dont les femmes étaient victimes dans les milieux ouvriers et a milité pour l'amélioration des conditions de vie des travailleuses. Son ouvrage « L'Union ouvrière » préfigure les luttes syndicales et féministes.*

- *Rue Sainte Geneviève (423-502) : Patronne de Paris, elle s'est distinguée par son aide aux pauvres et aux opprimés, y compris aux femmes vulnérables. Bien que son action soit surtout liée à des efforts de paix et de charité, elle représente un modèle historique d'engagement envers les personnes en détresse.*

Et ont été proposés en complément :

- *Rue de la Paix, Marie-Curie, Elissa-Didon, Saint Exupéry, Robert Badinter, Gisèle Pélicot, Gisèle Halimi, Anne Franck,*
- *De remplacer le 12 rue Abbé par le 161 A, rue du Général Leclerc, dont l'entrée d'immeuble se fait de ce côté.*

A l'issue de ces propositions, une réunion de restitution a été organisée le 19 février au cours de laquelle la ville a souhaité remercier l'ensemble des participants pour leur contribution à cette démarche collective et l'assurer que, consciente des démarches administratives que ce changement implique pour les habitants concernés, la Ville s'engagera à les accompagner dans la mise à jour de leurs documents officiels et leurs coordonnées auprès des différents services.

Un dernier échange a permis de fédérer le groupe autour de la dénomination : Impasse George SAND.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
approuve à l'unanimité

- Le changement de dénomination de la Rue Abbé Pierre par Impasse George SAND ;
- Prend acte du changement de numérotation à venir, du 12 rue de l'abbé Pierre pour le 161 A Rue du Général Leclerc ;
- Dit que ce changement prendra effet au 1^{er} septembre 2025 ;
- D'informer officiellement les services rattachés de ce changement ;
- D'accompagner administrativement les résidents à ce changement ;
- D'autoriser Mme la Maire à signer les éléments afférant.

Pour extrait conforme,
Ostwald, 17/03/2025

Johana BARBAS
Secrétaire de séance
Agente de la collectivité



Fabienne BAAS
Maire d'Ostwald